

Séance plénière

➤ JEUDI 10 NOVEMBRE 2011 APRÈS-MIDI (053)

PROJETS ET PROPOSITIONS DE LOI

1. Projet de loi modifiant la loi du 31 janvier 2007 sur la formation judiciaire et portant création de l'Institut de formation judiciaire, n° 1772/3.

Le présent projet de loi a pour objet d'adapter le financement de l'Institut de formation judiciaire (IFJ) en reportant l'augmentation automatique des crédits à 2012.

Le projet de loi n° 1772 est adopté par 103 voix et 26 abstentions

2. Projet de loi transposant la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE), n° 1719/3.

Le présent projet de loi vise à transposer partiellement, dans le champ des compétences fédérales, la directive 2007/2/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mars 2007 établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne (INSPIRE).

La mise en place de cette infrastructure, désignée par l'acronyme anglais INSPIRE (Infrastructure for Spatial Information in Europe), repose sur l'instauration et l'exploitation par les États membres d'infrastructures d'information géographique conformément à ce qui est arrêté dans la directive et ses règles de mise en œuvre, afin de garantir l'accès et le partage de données géographiques et de services de données géographiques interopérables.

Le projet de loi n° 1719 est adopté par l'unanimité des 128 voix

3. Projet de loi portant assentiment à l'Accord de Stabilisation et d'Association entre les Communauté européennes et leurs États membres, d'une part, et la République de Serbie, d'autre part, et à l'Acte final, faits à Luxembourg le 29 avril 2008, n° 1788/2.

Le projet de loi n° 1788 est adopté par l'unanimité des 129 voix

4. - Projet de loi modifiant la loi du 23 avril 1998 portant des mesures d'accompagnement en ce qui concerne l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs (I), n° 1774/3.
- Projet de loi modifiant la loi du 23 avril 1998 portant des dispositions diverses en ce qui concerne l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs (II), n° 1775/3.

Les projets de loi n°s 1774 et 1775 sont adoptés par l'unanimité des 129 voix

5. Proposition de loi (M. Jef Van den Bergh et Mmes Karine Lalieux, Maggie De Block et Valérie De Bue) portant confirmation de l'arrêté royal du 12 mai 2011 modifiant l'arrêté royal du 27 mai 2004 relatif à la transformation de « Brussels International Airport Company » (BIAC) en société anonyme de droit privé et aux installations aéroportuaires et de l'arrêté royal du 12 mai 2011 modifiant l'arrêté royal du 21 juin 2004 octroyant la licence d'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National à la société anonyme BIAC, n° 1817/4.

Cette proposition de loi vise à confirmer deux arrêtés royaux relatifs à la régulation économique de l'aéroport de Bruxelles-National.

La proposition de loi n° 1817/4 est adoptée par 117 voix et 12 abstentions

6. Proposition de loi de naturalisation accordée en application de la loi du 1^{er} mars 2000 modifiant certaines dispositions relatives à la nationalité belge (partie A), n° 1785/2.

La proposition de loi n° 1785/2 (partie A) est adoptée par 85 voix contre 12 et 26 abstentions

7. Proposition de loi de naturalisation accordée en application de la loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses et modifiant le Code de la nationalité belge (partie B), n° 1785/2.

La proposition de loi n° 1785/2 (partie B) est adoptée par 88 voix contre 12 et 26 abstentions

8. Proposition de rejet faite par la commission des Naturalisations en ce qui concerne les dossiers repris dans son rapport n° 1785/1, aux pages 3 et 4.

La proposition de rejet n° 1785/1 est adoptée par 124 voix et 2 abstentions